

LE SUPPLICE D'UNE REINE.

I
Roger Graft, gouverneur du Château-Gaillard d'Andely, monta sur la plateforme d'une tour.
A une grande hauteur voulait-il contempler un coucher du soleil? Non. L'officier attendait, depuis trois jours, un courrier du roi. Ce courrier avait dû partir de Paris le 15 Mai, et le capitaine craignait que la nuit ne tombât encore avant l'arrivée du message.
Le gouverneur regarda vers le chemin de Gaillon. La route militaire était déserte.
Déjà le vent fraîchissait. Les bruits de la vallée montaient jusqu'au château, prison d'Etat bâtie au point culminant d'une éminence.
Des appels de cors, des hallalis retentissaient au fond des bois lointains. Les oiseaux poussaient des cris. Les lueurs du crépuscule ne devaient pas tarder à remplacer celles d'un jour clair. Des collines, fermant la vallée, enserrant de très près, souvent, la Seine aux eaux grises, semblaient s'abaisser, devaient s'effacer peu à peu.
La cloche qui sonnait à la paroisse voisine invitait à dire la prière du soir.
Graft fit un mouvement de surprise et son visage parut s'éclairer.
Un chariot dépassait les premières maisons d'Aubevoye, sous l'escorte d'un piquet de cavaliers. Il marchait vite, il devait arriver au Château-Gaillard avant que les portes ne fussent fermées.
Le gouverneur murmurait en descendant de son observatoire :
—Un nouveau prisonnier qu'on m'amène.
On allumait les lampes dans le château. Des ombres glissaient sous les voûtes des longs corridors. Et, au corps de garde, quels cris d'hommes joyeux ! Pendant que, dans le logis seigneurial, grande bâtisse pourvue de formidables défenses,—la voix d'une jeune femme disait, derrière une fenêtre, le rondeau composé en l'honneur d'un vaillant capitaine.
II
On frappa à la porte.
Les gardes s'empressèrent, abaissèrent le pont-levis devant un chariot mené par des chevaux harassés.
Un officier entra.
C'était un fat, orgueilleux secrétaire transmettant des ordres.
En mettant pied à terre, dans la première cour, il demanda Graft.
Le capitaine s'avança. L'envoyé le toisa dédaigneusement. Il lui tendit un pli.
—Voici les ordres du roi, lisez :
Graft lut la lettre aux lueurs d'une torche.
—Ordre du sire Louis dixième, roi de France.
—Nous avons décidé en notre conseil privé, que le commandant de notre forteresse du Château-Gaillard recevrait deux prisonnières.
—Elles seront mises, chacune seule, enchaînées, en des cellules sans meurtrières. On leur appliquera le régime ordinaire des grands criminels. On préviendra leur évasion.
—Un seul homme doit leur servir de geôlier, confesseur et médecin : le révérend Dom Luc, lequel a reçu, avant le départ, nos instructions particulières.
—Si notre bon plaisir nous portait à visiter les prisonnières, elles seraient prévenues de notre arrivée à Andely.
—Le capitaine Graft, féal serviteur, assurera l'entière exécution de ces instructions.
—Donné en notre palais de Paris. Cet ordre d'écrin n'était pas daté ni signé. Un secrétaire l'avait chargé d'un lourd cachet de cire portant les armes royales.
Graft restait étonné. Il répéta plusieurs fois :
—Des prisonnières ?
Se tournant vers le messager :
—Rapportez au roi que ses ordres seront fidèlement exécutés.
L'officier présenta Dom Luc au gouverneur.
Quel étrange personnage ! Impossible que cela fût un moine. Sa figure et sa tenue trahissaient l'aventurier, payé sans doute, pour accomplir loin de Paris, de viles be-

sognes.
Le drôle nasilla, en sentant que les yeux de Graft pesaient sur lui :
—Où est le chemin de la prison ?
On lui fit signe de suivre un soldat chargé de grosses clefs.
III
Ce chariot entré dans la forteresse portait une cage de fer.
Dix soldats à cheval l'avaient escorté.
Dom Luc tira les verrous de la porte. Deux femmes masquées furent descendues par les valets.
Elles avaient gardé des vêtements de cour d'une grande richesse, comme si on les avait, par ordre royal, arrêtées au milieu d'une fête. Leurs yeux brillaient à travers les trous d'un large masque de velours. Des chaînes trop serrées avaient meurtri leurs poignets.
Hautaines, elles suivirent dom Luc.
L'escalier qui descendait aux prisons commençait dans la pièce basse du rez de chaussée d'une tour. Le guichetier portait une lanterne. Les femmes comptèrent soixante-six degrés. Au bas de l'escalier, un couloir s'enfonçait dans le roc. Il semblait, au bout de quelques pas, que les murailles se rapprochaient. Le passage devenait boyau. Et la torche portée, derrière Graft, par un valet, semblait noircir la voûte de sa fumée.
Une plainte s'éleva.
L'une des prisonnières dit :
—Quel lieu ! C'est l'enfer....
Dom Luc s'arrêta pour commander :
—Silence, madame !
Elle haussa les épaules.
On logea celle-ci dans une étroite cellule.
L'air lourd, empesté, la gêna. On brisa le verre d'un soupirail. La prisonnière tomba, en poussant un cri de malédiction, sur un siège de pierre et mit son front entre ses mains.
Une chaîne lui fut rivée à la jambe.
—Si vous observez le silence, dit Graft, on vous épargnera le supplice du bâillon.... La moindre tentative d'évasion sera punie. Vous êtes prévenue.
Elle regarda cet homme en face.
—Inutiles recommandations. Je sais qu'on veut se débarrasser de moi.
—Vous serez surveillée, madame.
—Bien. Laissez-moi !
Cela fut dit sur le ton d'un ordre.
Une lourde porte se referma. Des pas s'éloignèrent. On enchaîna plus loin la captive restée muette et fière.
Dom Luc choisissait un appartement isolé pour lui.
Il ne voulait voir que le pourvoyeur de la forteresse.
Passait-il son temps à dormir ou à méditer ?
Deux fois par jour, il descendait aux prisonnières du pain noir et de l'eau.
Comme il les exhortait, au début de leur captivité, à se recueillir, surtout à prier, elles le traitèrent avec dédain. Il ne parut point s'en fâcher.
Le singulier personnage savait que le temps aurait raison de ces fières personnes.
En effet, au bout de six mois, la plus hautaine tombait aux genoux du moine.
Il feignit d'éprouver la plus vive surprise : elle supplia, mains jointes :
—Pitié ! mon père.
Elle l'acceptait comme religieux ; elle répéta :
—Pitié !
—Pourquoi m'implorer, madame. Je ne suis qu'un faible homme. Et vous savez, les crimes que vous avez commis ne seront pas effacés encore après vingt ans de détention !...
Elle se rejeta en arrière, et sa douleur éclata, navrante.
—Vingt ans ici ! Non. Dans vingt ans je serai morte... je serai morte.
Le moine se montra attristé ; il jouait la comédie.
—Espérez.....
Elle le regarda.
—Non, je ne peux pas. Vingt

ans sans voir la lumière du ciel ! sans que je puisse embrasser ma fille, cet ange qui m'appelle. C'est horrible ! Non ; je ne vivrai pas tant de jours. Mon martyre est trop affreux.... Une tombe, creusée tout de suite, est préférable aux inexprimables angoisses et douleurs qui m'accablent, me torturent.
—Ne parlez pas ainsi devant moi. Si le roi faisait grâce.....
La prisonnière se redressa :
—La roi ! Il ne m'aime plus.
—Qu'en savez-vous ? Vous êtes si belle.....
La captive eut à une révélation et un rayon d'espérance glissa dans son cœur. Et le moine sourit—comme doivent sourire les démons.
V
Vingt-deux mois s'écoulèrent. Le gouverneur du Château-Gaillard ignorait encore, au bout de ce temps, les noms et la qualité des prisonnières.
Un dimanche, le courrier ordinaire du roi apporta deux lettres pour Graft et dom Luc.
Le moine devint sombre en lisant. Graft recevait l'ordre d'exécuter à la lettre les instructions du religieux.
Dom Luc demanda qu'on descendit, avant minuit, dans la chapelle du château, un cercueil et un suaire noir.
A onze heures, le moine éveillait l'une des prisonnières, celle qui avait imploré sa pitié.
Une longue captivité avait épuisé ses forces.
Son visage était fêtré, ses yeux rougis. Des rides lui marquaient le front ; elle n'avait plus pour vêtements que des lambeaux d'étoffe, et ses cheveux blanchissaient ; une toux sèche lui déchirait la poitrine.
Dom Luc prit l'air d'un homme joyeux.
—Madame, je vous apporte une bonne nouvelle.
Elle tressaillit, leva les yeux sur son geôlier murmura :
—Parlez....
—Le roi vient d'arriver au château.
Elle ne put réprimer un mouvement de surprise ou de crainte.
—Le roi ! que veut-il ?
—Il veut vous gracier, madame.
Elle parut ressentir une vive émotion ; en s'avançant un peu :
—Puis-je croire, mon Dieu ?... Si vous me trompez ?...
Il affirma.
—Je ne vous trompe pas, madame.
Ce fut aussitôt, chez elle, des transports de joie.
—J'irai embrasser mon enfant.... Ma liberté.... On me rend enfin justice.... Dieu soit loué ! Merci, merci, mon père... Je vais respirer enfin.
Elle fut interrompue par un geste autoritaire du moine.
—Nous n'avons pas un instant à perdre, reprit-il. Le roi exige que vous fassiez amende honorable en présence des officiers de sa suite.... ce soir, vous entendez, madame ?
Un nuage passa sur le front de la prisonnière. Elle dit :
—Veuillez m'instruire.
Dom Luc lui traça ses devoirs. Sa chaîne tomba. Elle se confessa, se laissa lier les mains. Comme elle se dirigeait vers la porte, le moine l'arrêta.
—Vos cheveux sont épars. Veuillez, madame, vous agenouiller ici, je vais les natter.
Elle parut s'étonner.
Il répéta l'invitation, cette fois sur les ton d'un ordre.
Elle obéit non sans une certaine répugnance.
Avec ses cheveux très longs, le moine fit deux tresses et les enroula promptement autour du cou, pressé d'en finir avec la mission qu'on lui imposait.
La malheureuse comprit.
Ses mains étaient liées toute résistance devenait impossible.
L'homme sinistre, un sbire déguisé en moine, mit un genou sur la poitrine de la femme renversée et serra des deux mains la corde lière de cheveux, en grinçant des dents.
Avant que les suprêmes angoisses ne vinssent, la malheureuse put articuler encore :

—Jeanne... ma... fille... Philippe...
Elle resta bientôt inerte, morte, effrayante.
L'exécuteur redressa sa haute taille et prononça d'une voix solennelle
—Marguerite de Bourgogne, épouse de Louis X, imprudente qui osa transformer l'abbaye de Maubuisson en lieu d'orgie, avec les favoris Philippe et Gaultier d'Aulnay, a expié son crime ; allons visiter l'autre prisonnière, Blanche de la Marche ; le roi notre sire lui fait grâce de la vie.
Deux minutes après, le bourreau s'avançait dans le corridor des prisons, sans émotion, satisfait de son crime.
On montre encore dans les ruines du Château-Gaillard, la cellule où la reine périt d'un horrible supplice.
EDOUARD GACHOT.



Make Weak Hearts Strong. Make Shaky Nerves Firm.
They are a Sure Cure for Nervousness, Sleeplessness, Loss of Energy, Brain Fog, After Effects of La Grippe, Palpitation of the Heart, Anæmia, General Debility and all troubles arising from a run down system.
They regulate the heart's action and invigorate the nerves.
This is what they have done for others! They will do the same for you.
GREAT RELIEF.
I have taken Milburn's Heart and Nerve Pills for palpitation of the heart and shattered nerves, and for both troubles have found great relief.—Mrs. W. Ackert, Ingersoll, Ont.
FEELS SPLENDID NOW.
Before taking Milburn's Heart and Nerve Pills I was all run down, could not sleep at night and was terribly troubled with my heart. Since taking them I feel splendid. I sleep well at night and my heart does not trouble me at all. They have done me a world of good.—Jas. D. McLeod, Hartsville, P.E.I.

College St. Dunstan
(Affilié à l'Université Laval)
COURS CLASSIQUES, COMMERCIAUX ET PHILOSOPHIQUES
L'ouverture des classes au collège St. Dunstan aura lieu le 3 septembre.
Les élèves sont priés de se présenter le jour de l'ouverture.
Pour plus amples informations, s'adresser au Supérieur.
Ce 1er Septembre 1902.

HOTEL RIVERSIDE
DUKE ST. MONCTON, N. B.
Cet hotel est à une minute de marche du Dépôt de l'Intercolonial en face du Bureau de Poste et près de la Rivière.
La proximité de l'hotel de la rivière, permet de voir, en plein, le spectacle grandiose du *DOIR* à chaque marée.
Termes raisonnables.
Une étale de première classe pour la commodité des voyageurs.
FRED. THIBODEAU
PROP.

Notice
TO PERSONS IN ARREARS FOR ROAD TAXES.
Provincial Treasury,
26th April, 1902.
Persons in arrears for Road Taxes are reminded that payment without costs may be made to the Provincial Treasurer, Charlottetown, up to the 21st day of May, 1902. After that date, settlement with costs must be made with the Clerk of the County Court, from whom Summonses are ordered to issue, pursuant to the provision of the Act passed this year amending "The Public Road Act, 1901".
Benj. Rogers,
Provincial Treasurer

Notice
As we require cash to pay our bills will thank our customers for a prompt settlement of all accounts rendered 31st December.
All accounts not settled by 15th February will be handed to our solicitor for collection.
Bruce Stewart and Co.
Steam Navigation Co's Wharf.
CHARLOTTETOWN P. E. I.

The Mechanics Manufacturing Co. LIMITED
Having made extensive improvements to our plant, with the newest and best machinery we are now in a better position than ever to supply the needs of our numerous customers with everything required in the building line. House Finish of all kinds kept in stock: Doors, Sashes, Mantels, Newel Posts, Balusters, Stair Rail and Mouldings, &c. Also all kinds of Rough Lumber, Scantling, Hemlock and Spruce Boards. Laths, all the different grades of Shingles—including spruce and cedar. Estimates given at short notice. All orders filled promptly.
In our UNDERTAKING DEPARTMENT Mr A. H. Wadman, as usual, is turning out first class work in CASKETS and COFFINS, with always a large and varied stock on hand. We are prepared to fill orders both WHOLESALE and RETAIL. Mountings, Robes, &c., always in stock, of the very best values. Up-to-date Hearses in connection.
Geo. W. Robinson,
Water Street, Summerside Telephone MANAGER

THE ENNIS PIANO.
The best Piano made in Canada for the money.
LEONARD MORRIS, Summerside, P. E. I.
General Agent.

This is what they say about it :
Leonard Morris, Summerside, P. E. I.
Dear Sir :—
I have much pleasure in testifying to the excellence of the Ennis Piano you have recently sold me. I am delighted with it. Everything about it is lovely ; tone, action, and singing quality.
Yours Respectfully,
Berthe Doiron,
Music Teacher, Alberton.

REIPAN'S TABLETS
Doctors find A Good Prescription For mankind
There is scarcely any condition of ill-health that is not benefited by the constant use of a REIPAN'S Tablets, and the price, less for five cents, does not buy them from any house or justify any one in enduring life that are really cured. A healthy bottle containing 100 tablets is sold for 50 cents. For children the chocolate coated sort, 75 for 25 cents, are recommended. For sale by druggists. Ottawa, London, Milan & Co., 104, Notre Dame St., Montreal, agents for Canada.

NOTICE
As we require cash to pay our bills will thank our customers for a prompt settlement of all accounts rendered 31st December.
All accounts not settled by 15th February will be handed to our solicitor for collection.
Bruce Stewart and Co.
Steam Navigation Co's Wharf.
CHARLOTTETOWN P. E. I.
L'Impartial, le seul Journal Français de l'île.